

aurons d'abord l'eau beaucoup plus pure, et plus facilement; dans les cas d'incendie, l'avantage d'avoir un aqueduc est inappréciable; il nous sera facile d'obtenir une très grande prépondérance dans nos rues; enfin, la construction même de l'aqueduc donnera de l'ouvrage à une partie de notre population.

À la clôture de l'assemblée, des parts pour au delà de \$1000 ont été souscrites; le reste de la somme demandée ne tardera point à figurer sur la liste des actions.

Nous espérons que les efforts que l'on fait actuellement pour doter notre ville de travaux aussi importants seront couronnés de succès.

Le plan qui nous est actuellement soumis doit recevoir notre attention; et s'il est démontré que nous pouvons en obtenir tous les avantages qu'il nous fait entrevoir, nous devons aider l'homme industrieux qui est venu se mettre à notre disposition, à le réaliser.

L'assemblée annuelle, pour l'élection des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de St. Hyacinthe, a eu lieu, samedi, le 27 décembre 1871.

Les comptes de la dite soumise à l'assemblée furent approuvés; et les personnes suivantes furent élus comme suit:

M. J. B. Michon, président de Laprésentation; Calixte Gaucher, Vice-Président de St. Damase; J. O. Guertin, Secrétaire-Trésorier; J. B. Lafamme de St. Damase; Rémi Gauvin de St. Hyacinthe; N. Provost, de Laprésentation; Bruno Dion, de St. Charles; N. Péloquin, de St. Barnabé; Paul Larivière, de St. Judas; N. Bissonnet, de St. Hyacinthe le Confesseur; Jos. Allard, St. Denis.

Après un vote de remerciements aux officiers sortant de charge, l'assemblée qui était très nombreuse se dispersa.

L'assemblée annuelle pour l'élection des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Laprairie a eu lieu à Laprairie le 18 courant et les messieurs suivants ont été élus:

Adolph St. Marie, président; Moïse Longtin, vice-président; Alexis Moquin, secrétaire; Octave Dumontel, Ls. Lefebvre, Oct. Charron, Amable Beauvais, Olivier Demers, Adolphe Romiard directeurs.

Election des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, 14 décembre 1871:

P. B. Benoit, M. P. Président; I. Hurteau, Ecr., vice-président; Ls. Trudeau, secrétaire-trésorier; Alfred Williams, Ecr., J. B. Charon, Ecr., S. T. Willett, Ecr., Toussaint Sicott, Cyrille Jodoin, Ls. Brosseau et Nazaire Préfontaine.

LE CONSEIL AGRICOLE ET L'AGRICULTURE.

—ooo—

M. le Rédacteur,

N'est-il pas regrettable de voir, qu'après 4 ou cinq années d'existence, notre Conseil Agricole n'ait pas déjà doté le pays d'un système de culture acceptable.

L'on se plaint à bon droit, de ce que rien de pratique n'a encore été fait, et pourtant, les sacrifices que s'impose le pays sont assez considérables. Quels avantages les habitants retirent ils des \$59,748 dépensées annuellement pour promouvoir leurs intérêts? Aucun! Il y a même dans le pays, des arrondissements importants où il n'existe pas de sociétés d'agriculture; et, ma foi, je ne les en blâme pas, bien qu'ils soient, certainement, de ceux où il serait nécessaire d'introduire des connaissances agricoles.

Tout porte à croire, au train que l'on y va, que nous attendrons encore longtemps avant qu'on soit arrêté sur un bon système de culture, pour détruire la mauvaise routine. En attendant, la valeur des terres diminue toujours et comme résultat, c'est à qui des enfants d'une famille ne cultivera pas parce que ça ne paye pas plus, et le père a mille misères à se trouver un donataire parmi ses enfants; en effet, la terre ne rapporte pas suffisamment pour payer la ronte viagère.

Tous les enfants ont le mal l'Amérique, comme l'on dit dans nos campagnes, voilà où nous en sommes; y serons-nous longtemps encore? J'en ai bien peur. Pourquoi? Parce que le Conseil d'Agriculture est composé presque exclusivement de *gentleman farmers*, ne connaissant pas pratiquement ce qu'est une mauvaise terre, et encore moins, ce qu'il faut pour la faire pousser. C'est bien pénible à constater, mais ce que tout le monde pense et proclame journellement, l'on doit avoir le courage de le dire publiquement. En effet, le Conseil Agricole est pour le pays un autre Conseil Législatif.

D'un autre côté M. le Rédacteur, je regrette infiniment que le député de Portneuf n'ait pas obtenu plus de succès avec son projet, qui devrait nécessairement produire de bons résultats; et nous avons droit d'espérer qu'il se trouverait en chambre assez d'hommes pratiques pour le faire accepter. Les représentants des campagnes devraient savoir, que l'on doit venir surtout au secours des habitants pauvres et non à celui des cultivateurs amateurs; ces derniers peuvent toujours, s'ils le veulent, faire mieux qu'ils ne font, ils en ont les moyens; mais de grâce, ne décourageons pas les premiers en venant leur proposer, pour le moment, des moyens de culture inacceptables.

L'on voit, par ce qui précède, que la Chambre et le Conseil Agricole partagent la responsabilité de régénérer la culture en Canada.

Je dis, plus haut, que le Conseil d'Agriculture ne répond pas à ce que l'on a droit d'attendre de lui; en effet, à la dernière réunion des membres de ce Conseil, je vois qu'ils prétendent avoir trouvé enfin le grand secret, qu'ils cherchent depuis quatre longues années. Il est bon que tout le monde le connaisse, la chose en vaut la peine: ce grand secret, "c'est le drainage de nos terres!" Qui l'aurait cru!!! Et l'on m'assure qu'à la prochaine réunion, on proposera "l'irrigation générale des terres!"

Le Conseil Agricole en est donc rendu, pratiquement parlant, comme on le voit, à commencer par la fin, et à faire de la culture de première classe, d'amateurs, de *Gentleman farmers*; attendez encore un peu, et bientôt, vous pauvres habitants du pays, on vous proposera de cultiver en *Carosse*; voilà ce que c'est que le progrès!

À la vue de pareilles idées, dans un pays aussi pauvre que le nôtre, l'on doit avoir le courage de les signaler à l'attention de ceux qui en paye la façon. Mais, Mr. le Rédacteur, j'oubliais de vous dire que le Conseil Agricole en est encore à douter des bons effets du drainage, et pour s'en convaincre on a décidé d'en faire l'essai.

Les membres du Conseil Agricole ignorent-ils donc que le drainage est bon, excellent, que c'est là un perfectionnement en agriculture comme il y en a tant dans les choses de ce bas monde; mais auquel il n'est pas donné à tous de parvenir du premier coup. N'y a-t-il pas déjà dans le pays, des terres drainées sur lesquelles on pouvait constater les bons effets du drainage? Mais supposons, pour un instant, que l'idée du Conseil Agricole est bonne pratiquant parlant; voici ma proposition, analogue à celle de tant d'autres; calcul bien simple.

Je possède une terre valant £400. J'en dois £300, c'est là tout mon avoir, ma terre est amaigrie, je comptais sur son engraissement, sur les fossés ouverts déjà existants, plus ceux que j'ai résolu de faire pour me tirer d'embarras. Mais voilà que le Conseil Agricole m'informe que le commencement en agriculture consiste dans le drainage au moyen de tuyaux de terre; ça coûtera, me dit-on, la bagatelle de £6 l'arpent: Ma terre contient 200 arpents; conclusion. £1200 de drainage!

Ne voit-on pas de suite le ridicule d'un pareil projet; car enfin, il faut prendre nos cultivateurs dans l'état où ils se trouvent.

Est-ce, en changeant d'abord les qualités physiques du sol, on parviendra à lui rendre sa fertilité première, assurément non; car la terre est une manufacture, d'où il ne peut sortir beaucoup d'objets manufacturés, qu'en autant qu'elle est bien alimentée. Or, donnez donc à la terre ce qui lui fait le plus défaut, c'est-à-dire des qualités nutritives, et cela, avec le moins de frais possible, car l'habitant est pau-